

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance n°4 du mardi 09 avril 2019

I – OUVERTURE DE LA SEANCE

La séance débute à 18h00.

Les participants sont au nombre de 21 personnes dont 18 votants.

Présence en tant qu'invitées, de Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire , de Mme RELAVE Laurence , Provisseure-adjointe , et de Mme LAGHEZZA Béatrice, enseignante stagiaire

M. le Provisseur ouvre la séance et excuse les absents.

PRESENTS

I-DIRECTION/ADMINISTRATION

- M. GRAND Philippe, Provisseur, Président
- M. BABY-ROUINET Eric, DDFPT
- Mme BERTHOLLET Ariane, Agent comptable Gestionnaire
- Mme GRAND Nathalie, Provisseure-adjointe

II-PERSONNALITES QUALIFIEES

- Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale

III –ELUS DE L'ETABLISSEMENT

Enseignants :

- M. ALLARD Romain
- M. BANCEL Régis
- Mme CHAUTARD Stéphanie
- Mme JOLLY Martine
- M. PEREZ Frédéric
- Mme TOMASINI Estelle

ATOSS :

- M.GUTTON Christophe
- M. KHENNOUCI Farid
- M. LEPINE Laurent

PARENTS D'ELEVES

- Mme AGUERA Céline
- Mme CANCADE Catherine
- M. DELL'AIERA Philippe
- Mme SCHWARZ Nadine

ELEVES

- M. HACINI Fahrane

PERSONNES EXCUSEES

- M. AULAGNON Xaxier , Conseiller d'éducation
- Melle CHAILLOT Inès, élève
- M. PAUZON Jean-jacques , Conseiller municipal
- Mme TAGHBALOUT Angélique, parent d'élèves
- Mme PLAINE Colette , personnalité qualifiée

PERSONNES INVITEES

Mme RELAVE Laurence, Proviseure-adjointe

Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

Mme LAGHEZZA Béatrice , enseignante stagiaire

1/ Désignation du secrétaire de séance

M. le Proviseur propose M. GUTTON Christophe , représentant personnel ATOSS, qui accepte.

M. le Proviseur l'en remercie.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance n°3 du mardi 12 février 2019

M. le Proviseur demande si le PV appelle des remarques.

Aucune remarque particulière n'est à noter.

Ce compte rendu est soumis à l'approbation du conseil d'administration.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
1	18	18	0	0	0	0	18	0

3/ Adoption de l'ordre du jour

M. le Proviseur rappelle l'ordre du jour et signale qu'une question complémentaire a été déposée à cette séance par les représentants des élèves (elle sera rajoutée au point III).

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu CA du 12 février 2019 **Décision**
- Adoption de l'ordre du jour **Décision**

I) Affaires pédagogiques

- Bilan Parcoursup **Information**

II) Affaires financières concernant le lycée Honoré d'Urfé.

- Compte financier 2018 et affectation du résultat (pièce jointe) **Décision**
- Conventions de partenariat **Décision**

III) Questions diverses

- **Questions déposées par les représentants des élèves**

Questions diverses liées aux salles de permanence

Actuellement, au Lycée Honoré d'Urfé, nous pouvons remarquer que seul le CDI et la petite salle B100 offrent un espace apte au travail et à la concentration.

Toutefois, quelques problèmes se posent :

- Tout d'abord, lorsque le CDI est fermé (en cas de grève par exemple...), beaucoup d'élèves se retrouvent en difficultés car les salles mises à disposition dans le bâtiment A sont trop bruyantes et ne permettent pas de travailler sérieusement.

De plus, les élèves internes doivent attendre 18h avant de pouvoir retourner à l'internat.

- Ensuite, la salle B100 est trop petite (15 élèves maximum environ).

Alors, les questions sont les suivantes :

- Cette situation va-t-elle évoluer ?
- Est-il possible d'utiliser des salles de classe libre dans le bâtiment B ?

Si non, quels moyens sont mis à disposition des élèves ?

IV) Affaires financières concernant le GRETA de la Loire

- Compte financier 2018 et affectation du résultat (pièce jointe) **Décision**
- Décision Budgétaire Modificative 2019 **Décision**
- Indemnités des personnels **Décision**
- Conventions **Décision**
- Modification du cadre d'emploi **Décision**

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
2	18	18	0	0	0	0	18	0

I- AFFAIRES PEDAGOGIQUES

1. Bilan Parcoursup (voir pièce jointe)

Pour information

Présentation effectuée par M. le Proviseur.

A l'occasion de la présentation de ce bilan Parcoursup des vœux formulés par les élèves de Terminales, M. le Proviseur tient à remercier le travail des Professeurs Principaux des classes de Terminales qui ont permis le faible taux (0,80%) d'élèves n'ayant pas formulé de vœux.

Pour les élèves qui seront titulaires de la mention bien ou très bien au baccalauréat, leurs vœux sur parcoursup seront validés d'office .

Une nouveauté par contre est à noter : désormais, suite à une réforme du code de l'éducation, il faudra être obligatoirement titulaire du baccalauréat pour accéder à un BTS.

M. le Proviseur tient aussi à préciser que dans le cadre du recrutement par parcoursup, ni le nom ni l'établissement d'origine des élèves ne sont mentionnés pour des raisons d'équité.

Arrivée à 18 :10 de Mme SCHWARZ Nadine, représentante parent d'élèves, Le nombre de votants passe à 19.

II- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE LYCEE HONORE D'URFE

1. Compte financier 2018 (voir pièce jointe)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Présentation du compte financier 2018 par Mme BERTHOLLET, Agent Comptable, à partir du rapport commun avec l'ordonnateur. **Consulter la pièce jointe.**

A l'occasion de cette présentation du compte financier du lycée Honoré d'Urfé, Mme l'Agent Comptable tient à remercier l'ensemble des personnels d'intendance qui sous sa direction ont permis l'élaboration de ce document.

Mme l'Agent comptable tient aussi à remercier M. le DDFPT qui par son travail a permis, malgré un contexte difficile, d'obtenir un montant de collecte de taxe

d'apprentissage supérieur à l'année dernière . M. le DDFPT précise à cette occasion, qu'avec la nouvelle réforme, par la suppression des organismes collecteurs, la part de la taxe d'apprentissage devrait se réduire dans les années à venir.

Mme l'Agent comptable, à l'occasion de la présentation d'une facturation importante d'eau, tient à souligner que celle-ci est due à la vétusté du réseau , accentuée par des passages incessants de véhicules de chantier, sur une zone de bâtiments anciens encore non réhabilités .

Mme l'Agent comptable remercie Monsieur Farid Khennouci, responsable des équipes techniques de la Région pour son investissement sur le partie logistique ainsi que Monsieur Sébastien Seguin, chef cuisinier et Monsieur Laurent Lépine, magasinier, pour leur collaboration pour la gestion du service restauration et hébergement (inquiétude signalée quant au remplissage de l'internat dans les années à venir)

M. le Proviseur félicite à l'occasion de cette présentation limpide du compte financier, Mme l'Agent Comptable pour sa bonne gestion de l'établissement assurant un fonds de roulement solide ainsi qu'un fonds de réserves important. Il tient aussi à remercier l'ensemble de personnels d'intendance qui par leur travail au quotidien ont contribué à cette bonne santé financière de l'établissement.

Le compte financier est adopté sans réserves .

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
3	19	19	0	0	0	0	0	0

2. Affectation du résultat 2018.

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Cette affectation est adoptée sans réserves .

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
4	19	19	0	0	0	0	0	0

3. Conventions de partenariat

M. le Proviseur propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble des conventions de partenariat externes suivantes.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

NOM	COUT	OBJETS
ASSOCIATION LA FABRIQUE	69 €/HEURE	Interventions de Nadine LAHOZ-QUILEZ dans le cadre du projet pédagogique : L'art et les représentations du corps L'enseignante : Mme JOLLY Martine
ASSOCIATION COXA-PLANA	150,00 €	Visite du Gran Lux le vendredi 17 mai L'enseignante : Mme BEBIN
LIBRAIRIE "L'ETRANGE RENDEZ-VOUS"	60 € / HEURE	Interventions de M. Gérard GIRARD dans le cadre du projet pédagogique : présentation univers de la BD Les enseignants : M. MORILLA ET M. MORENO
Cie DECLIC	1 738 €	2 représentations de son spectacle pédagogique "VAE VICTIS" au lycée Etienne Mimard le mardi 7 mai 2019
CHU SAINT-ETIENNE	4 062 €	Formation aux gestes et soins d'urgence niveau 2
TRANSALP	ECHANGE FINANCE PAR LES FAMILLES	Organisation d'un échange individuel d'élèves français et d'élèves italiens dans le cadre du dispositif Transalp

La convention avec l'association la Fabrique est présentée par Mme JOLLY Martine, enseignante.

La convention avec la librairie « L'ETRANGE RENDEZ-VOUS » est présentée par M. BANCEL Régis, enseignant documentaliste.

La convention avec TRANSALP est présentée par Mme GRAND Nathalie, Proviseure-Adjointe.

Les autres conventions sont présentées par Mme l'Agent Comptable.

L'ensemble des conventions est adopté sans réserve.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
5	19	19	0	0	0	0	0	0

4. Marché de produits d'entretien avec la société PLG

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable .

Marché entre le lycée Honoré d'Urfé et le groupe PLG Rhône-Alpes centre pour la fourniture de produits, petits matériels d'entretien et papiers WC et essuyage pour les locaux du lycée Honoré d'Urfé pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification du marché.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
6	19	19	0	0	0	0	0	0

5. Convention avec l'association stéphanoise de VING TSUN KUNG FU .

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Convention d'occupation de locaux entre le lycée Honoré d'Urfé et l'association stéphanoise de VING TSUN KUNG FU pour la location du gymnase du Lycée Honoré d'Urfé dans le cadre d'un stage de KUNG FU pour l'année scolaire 2018-2019 .

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
7	19	19	0	0	0	0	0	0

6. Convention avec le CHU de Saint Etienne et le Rectorat de Lyon .

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Convention de formation professionnelle entre le CHU de Saint Etienne, le Rectorat de Lyon et le lycée Honoré d'Urfé dans le cadre d'une formation pour les étudiants en DTS IMRT du lycée Honoré d'Urfé pour la délivrance d'une Attestation de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 (AFGSU2) pour l'année scolaire 2018-2019.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
8	19	19	0	0	0	0	0	0

III QUESTIONS DIVERSES

- **Questions déposées par les représentants des élèves**

Questions diverses liées aux salles de permanence

« Actuellement, au Lycée Honoré d'Urfé, nous pouvons remarquer que seul le CDI et la petite salle B100 offrent un espace apte au travail et à la concentration.

Toutefois, quelques problèmes se posent :

- Tout d'abord, lorsque le CDI est fermé (en cas de grève par exemple...), beaucoup d'élèves se retrouvent en difficultés car les salles mises à disposition dans le bâtiment A sont trop bruyantes et ne permettent pas de travailler sérieusement.

De plus, les élèves internes doivent attendre 18h avant de pouvoir retourner à l'internat.

- Ensuite, la salle B100 est trop petite (15 élèves maximum environ).

Alors, les questions sont les suivantes :

- Cette situation va-t-elle évoluer ?
- Est-il possible d'utiliser des salles de classe libre dans le bâtiment B ?

Si non, quels moyens sont mis à disposition des élèves ? »

Réponse formulée :

M. le Proviseur précise que ces problèmes évoqués par les élèves seront résolus dans les nouveaux locaux car ils seront dotés d'une grande salle de permanence ainsi qu'un espace de vie scolaire .

Pour la situation actuelle, Mme l'Agent Comptable ainsi que M. le Proviseur, soulignent les risques importants de dégradations que pourraient engendrer une ouverture de salles laissées sans surveillance.

Les quelques salles de travail laissées à la disposition des élèves le sont car à proximité de la vie scolaire.

M.BANCEL Régis, enseignant documentaliste, nous précise aussi qu'effectivement pour le CDI, il demeure au niveau architectural un lieu vaste mais finalement doté de peu de places de travail pour les élèves (60 places).

IV- AFFAIRES FINANCIERES CONCERNANT LE GRETA DE LA LOIRE

1. Compte financier 2018 (voir pièce jointe détaillée)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna , Directrice Opérationnelle au GRETA de la Loire.

Mme l'Agent Comptable précise que le compte financier présenté devant le Conseil d'Administration a été approuvé au préalable par l'Assemblée Générale de ce groupement d'établissements.

Mme l'Agent Comptable tient à préciser, à l'occasion de cette présentation du compte financier, la dépendance encore forte du GRETA de la Loire envers les marchés publics à hauteur de 65%.

Il est souligné par M. le Proviseur que des marchés publics sont parfois obtenus par des entreprises avec des coûts semblant anormalement bas.

Mme PEYCELON Nicole, Conseillère Régionale , tient à préciser à cette occasion que la Région Rhône-Alpes Auvergne , n'a pas souhaité validé le PIC (Plan Investissement Compétences) , ne désirant pas verser d'acompte financier sans une garantie effective de remboursement par l'Etat . Elle tient par contre à préciser que cet argent ne sera pas perdu mais réaffecté à l'emploi dans notre Région par le biais de marchés.

M. le Proviseur tient à faire remarquer que la bonne santé financière du GRETA de la Loire, due à une saine gestion, permet le maintien d'un fonds de roulement et d'une CAF sécurisants, ce qui est particulièrement important pour le GRETA, qui doit garantir la paye de ses agents administratifs et de ses formateurs, quels que soient les aléas de la conjoncture.

Le compte financier est adopté sans réserve avec 6 abstentions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
9	19	19	0	0	0	6	13	0

2. Affectation du résultat 2018

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
----	-----	----	---------------	----	-----	-----	------	------

10	19	19	0	0	0	6	13	0
----	----	----	---	---	---	---	----	---

3. Enveloppe indemnitaire « IPDG » 2018

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Indemnités des personnels de direction et de gestion des établissements d'accueil des actions de formations professionnelles du GRETA LOIRE d'un montant global de 110000€ au titre de l'année 2018.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
11	19	19	0	0	0	6	13	0

4. Décision Budgétaire Modificative 2019

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable.

Il s'agit de prélèvements sur fonds de roulement à hauteur de 25300€: 18900€ pour la section de fonctionnement et 6400€ sur la section d'investissement.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
12	19	19	0	0	0	6	13	0

5. Conventions de sous-traitance et de prestations de services (voir pièce jointe détaillée)

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces conventions.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces conventions.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
13	19	19	0	0	0	6	13	0

6. Modifications du cadre d'emploi 2019

Présentation effectuée par Mme l'Agent Comptable ainsi que par Mme SDAISSI Mouna, Directrice Opérationnelle.

Mme l'Agent comptable propose d'effectuer un vote global sur l'ensemble de ces modifications du cadre d'emploi.

Il est précisé qu'il sera fait par contre un acte administratif pour chacune de ces modifications.

VOTE

N°	Vts	Ex	Refus de vote	Bl	Nul	Abs	Pour	Ctre
14	19	19	0	0	0	6	13	0

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE, LA SEANCE EST CLOSE A 19 h50

M. le Proviseur précise que le prochain conseil d'administration aura lieu **le mardi 28 mai 2019**. L'ordre du jour principal sera la Dotation Horaire Globalisée ainsi que le cadre d'emploi du GRETA de la Loire.

Le Secrétaire de séance



Christophe GUTTON

Le Proviseur



Philippe GRAND

